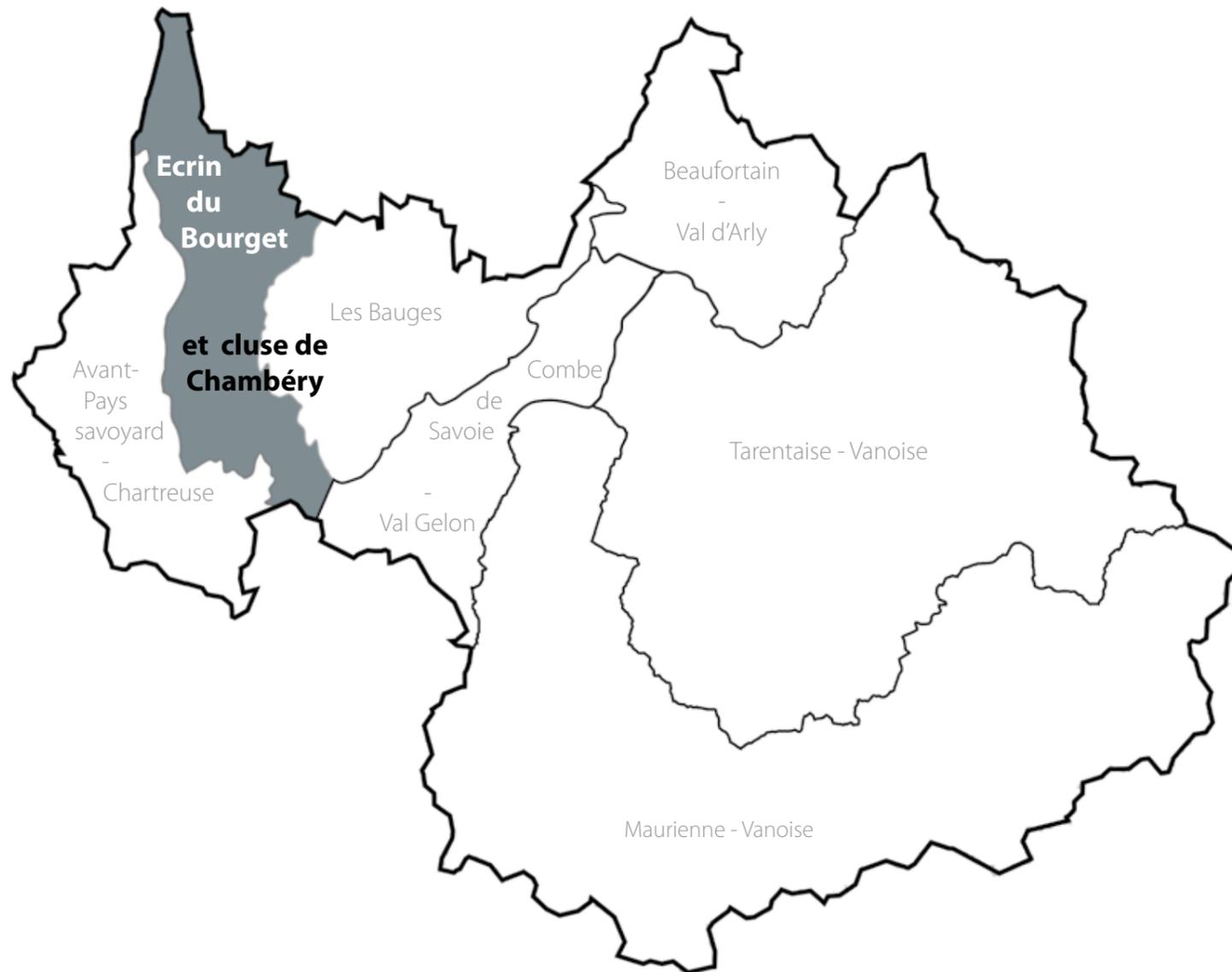


**ATLAS DES PAYSAGES DE SAVOIE**  
*LES ENSEMBLES PAYSAGERS*

**2**

**CLUSE DE CHAMBÉRY & ECRIN DU LAC DU BOURGET**

# SOMMAIRE



## 1 - PERCEPTIONS DES PAYSAGES

- Premières impressions
- Motifs et repères
- Mémoires et représentations

4

4

5

7

## 2 - CARACTÈRES DES PAYSAGES

- Structure géographique
- Unités paysagères
- Paysages agricoles et forestiers
- Paysages bâtis
- Paysages naturels
- Paysages protégés

8

8

9

10

12

14

15

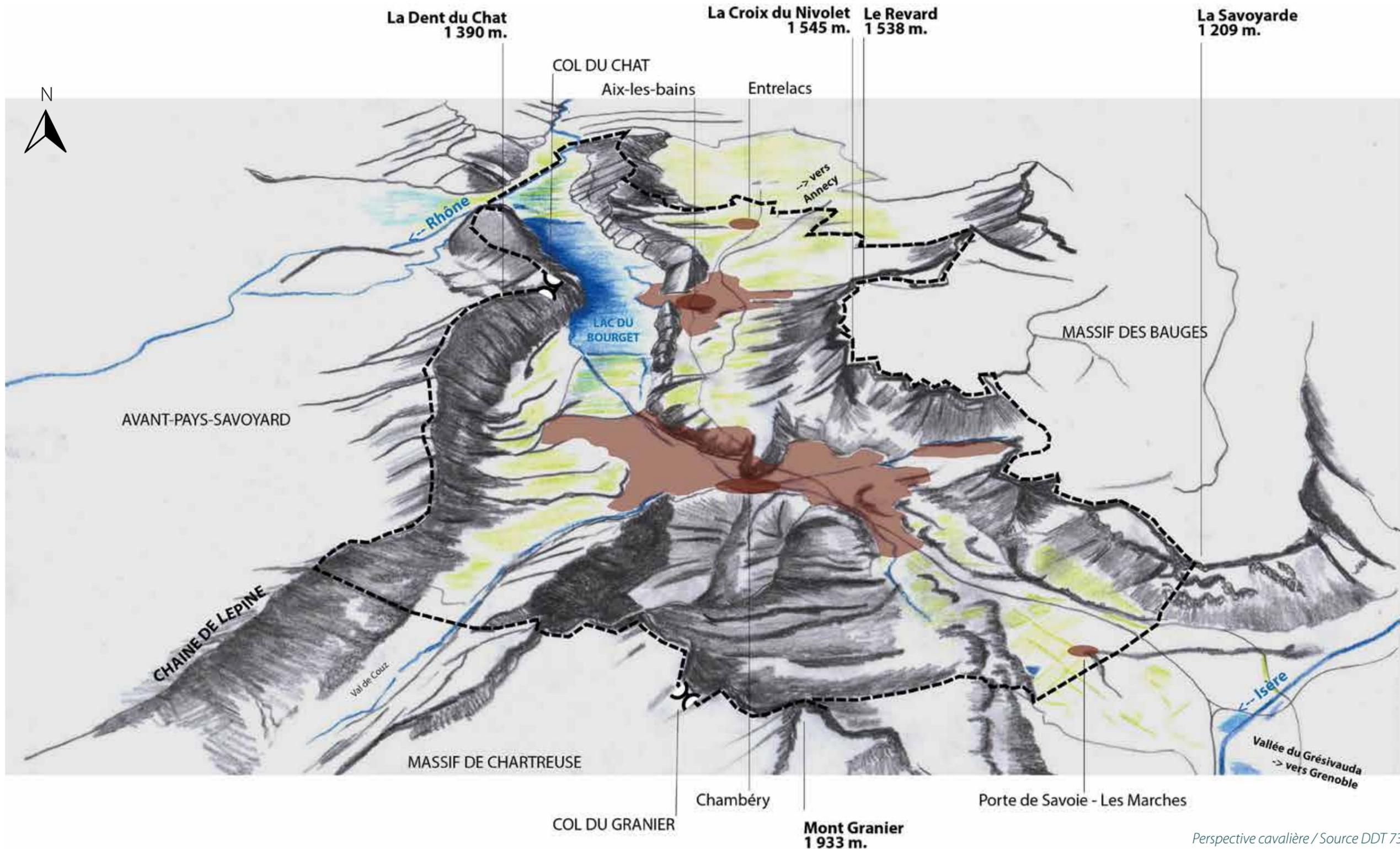
## 3 - EVOLUTION DES PAYSAGES ET ENJEUX

17

# UNE ENTREE MAJEURE DES ALPES

De la vallée du Rhône, au nord, à l'imposante vallée du Grésivaudan au sud, la cluse de Chambéry et le lac du Bourget dessinent un long couloir de communication de plus de 51km de long.

Territoire de transition entre le massif jurassien au nord et à l'est (chaîne de l'Épine et mont du Chat), et les Préalpes au sud et à l'ouest, avec la forteresse de Chartreuse et les contreforts des Bauges, c'est également l'articulation historique entre le Dauphiné et la Savoie.



## UN BREF APERÇU EN CHIFFRES

**Territoire administratif**  
 SCOT Métropole Savoie  
 - 102 communes -  
 approuvé en 2005  
 Le territoire de Métropole Savoie est un territoire très contrasté : il ne compte que 7 communes de plus de 5.000 habitants, mais dont deux villes-centre:  
 Chambéry:  
 56.000 habitants  
 Aix-les-Bains:  
 27.000 habitants

**Amplitude altitudinale :**  
 Marais de Chautagne  
 233 m.  
 Mont Revard 1562 m.

**Polarités urbaines principales**  
 Chambéry, Aix-les-Bains, Entrelacs

Perspective cavalière / Source DDT 73

# 1. PERCEPTION DES PAYSAGES // PREMIERES IMPRESSIONS



*Vue vers le Granier depuis les Abymes de Mians : une figure repère du paysage de la cluse de Chambéry / Source : Atelier UO*



*Belvédère de La Chambotte - Vue panoramique sur le lac, ici, en direction du nord, où la silhouette arrondie du Grand Colombier ferme l'horizon au-dessus de la plaine de Chautagne / Source : DDT 73*

## **Au creux d'un long berceau, un regard capté par les silhouettes de montagnes pittoresques**

D'où que l'on se tienne, les montagnes envahissent notre champ de vision, et guident nos déplacements. On n'échappe pas à ce cadre majestueux. En venant depuis Lyon par l'A43, c'est la Croix du Nivolet qui s'impose dès la sortie du tunnel de l'Épine, masse imposante surplombant les versants boisés des Bauges. Depuis la combe de Savoie, c'est le Granier en point de mire, silhouette singulière avec sa grande falaise blanche. En venant du Nord, c'est la Chartreuse, et le massif de Belledonne en toile de fond, qui nous invitent vers les paysages de haute montagne. Les horizons montagneux se succèdent, dans un fondu bleuté, invitation vers un ailleurs, expression du temps et de l'espace.

## **Le lac, figure de l'immuable**

Figure tutélaire chantée par les écrivains et poètes, le lac du Bourget est un objet d'attraction et de fascination. Grâce à Lamartine et à ses amours malheureuses, le lac du Bourget est perçu comme une figure immuable, reflet de nos états d'âme. Le calme de ce grand miroir d'eau, contraste avec l'énergie des abrupts versants montagneux qui le bordent.

Autour du lac du Bourget, les aménageurs ont bien compris que les états d'âmes lamartiniens pouvaient être un atout. Une voie verte, de nouveaux équipements de loisirs ont été aménagés. On peut, désormais, cheminer au bord du lac, prendre son temps dans une contemplation teintée du romantisme lamartinien.

## **La cluse de Chambéry et le lac du Bourget, un territoire carrefour au cœur du sillon alpin**

Ce long sillon est un espace de carrefour entre l'axe Lyon - Turin et l'Axe Grenoble - Genève. L'A41 et l'A43 se croisent au cœur de ce sillon alpin. La cluse de Chambéry, comme de nombreuses vallées alpines, constitue un espace de déplacement au sein du massif alpin. Ce positionnement privilégié, a, par ailleurs, permis le développement de Chambéry et Aix-les-Bains, principales agglomérations du département.

# 1. PERCEPTION DES PAYSAGES // MOTIFS ET REPERES



1



4



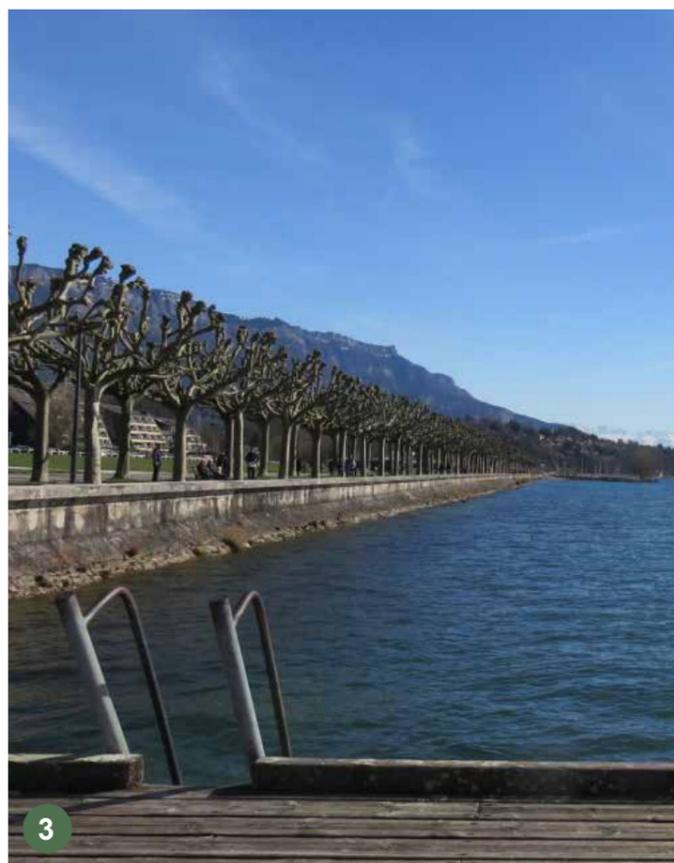
7



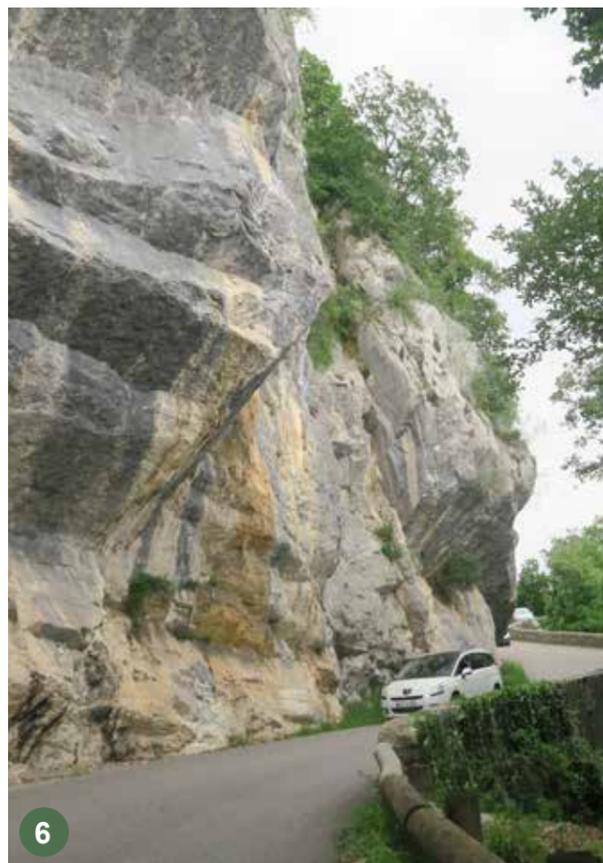
2



5



3



6

## Le lac du Bourget dans son écrin: une profonde étendue très attractive

Entre le massif du Grand Colombier, à la proue des massifs jurassiens au nord, et la chaîne de Belledonne, qui ferme la perspective en direction de la vallée du Grésivaudan vers le sud, la figure très étirée du plus grand lac naturel de France (18 kms!), révèle, par le jeu des plans visuels créés par les reliefs qui forment son écrin, une exceptionnelle profondeur de champ. **Il est un élément central à partir duquel s'organise le territoire et la découverte de ses paysages: routes, cols, belvédères, villas, hôtels, quais, plages... Un vocabulaire qui contribue à la mise en scène du lac dans son écrin montagneux, et à sa très forte attractivité.**

## Des vis à vis permanents d'un versant à l'autre

De part sa géographie, en forme de long «berceau», les relations visuelles en vis-à-vis d'un versant à l'autre sont remarquables autour du lac mais aussi tout au long de la cluse. C'est un ensemble paysager très fortement exposé à la vue.

## Des sommets emblématiques, des édifices repères en piémont

**Bien identifiables sur les crêtes qui coiffent cet écrin, la Dent du Chat, le Nivolet, la Tête de la Savoyarde, le Granier,** constituent des figures majeures du paysage, repères prégnants, et signaux d'entrée dans ce vaste ensemble paysager.

**En piémont, d'autres figures prennent le relais.** De nombreux édifices bâtis - châteaux, tours, églises,...-, témoins de la riche histoire de ce pays de passage, composent également des repères visuels dans ce long et très ancien couloir de communication : église de Myans, tours de Chignin, château de la Bâtie à Barby, château de Chignin, château de Monterminod à St-Alban-Leysse, chapelle de St-Michel,...

## Une campagne arborée sur les terrasses et les collines

**Les terrasses en piémont, et les collines de l'Albannais,** composent un paysage agreste, hérité de la polyculture. Fruiteurs le long des routes, haies, bosquets, noyers, et autres ponctuations arborées, sont bien présents et participent à l'ambiance bucolique des lieux.

## Les vignobles: des figures emblématiques du paysage, aux portes de la cluse

Les vignobles, installés en piémont, sont très visibles depuis les principaux axes de communication. Sur l'entrée Sud de l'ensemble, à partir de l'A43, les vignobles de Chignin et des Abymes de Myans marquent l'entrée vers la cluse de Chambéry. Au Nord c'est le vignoble de Chautagne qui signale le passage du marais vers le lac du Bourget.

1- La vaste étendue d'eau libre du lac du Bourget: un espace de «respiration» dans un écrin de versants boisés / Source : DDT 73

2- Vue sur le lac depuis la route du col du Chat: garde corps et platanes participent à la mise en scène de la vue / Source : Atelier UO

3 - Quai planté de platanes - Aix les Bains / Source UDAP (1998)

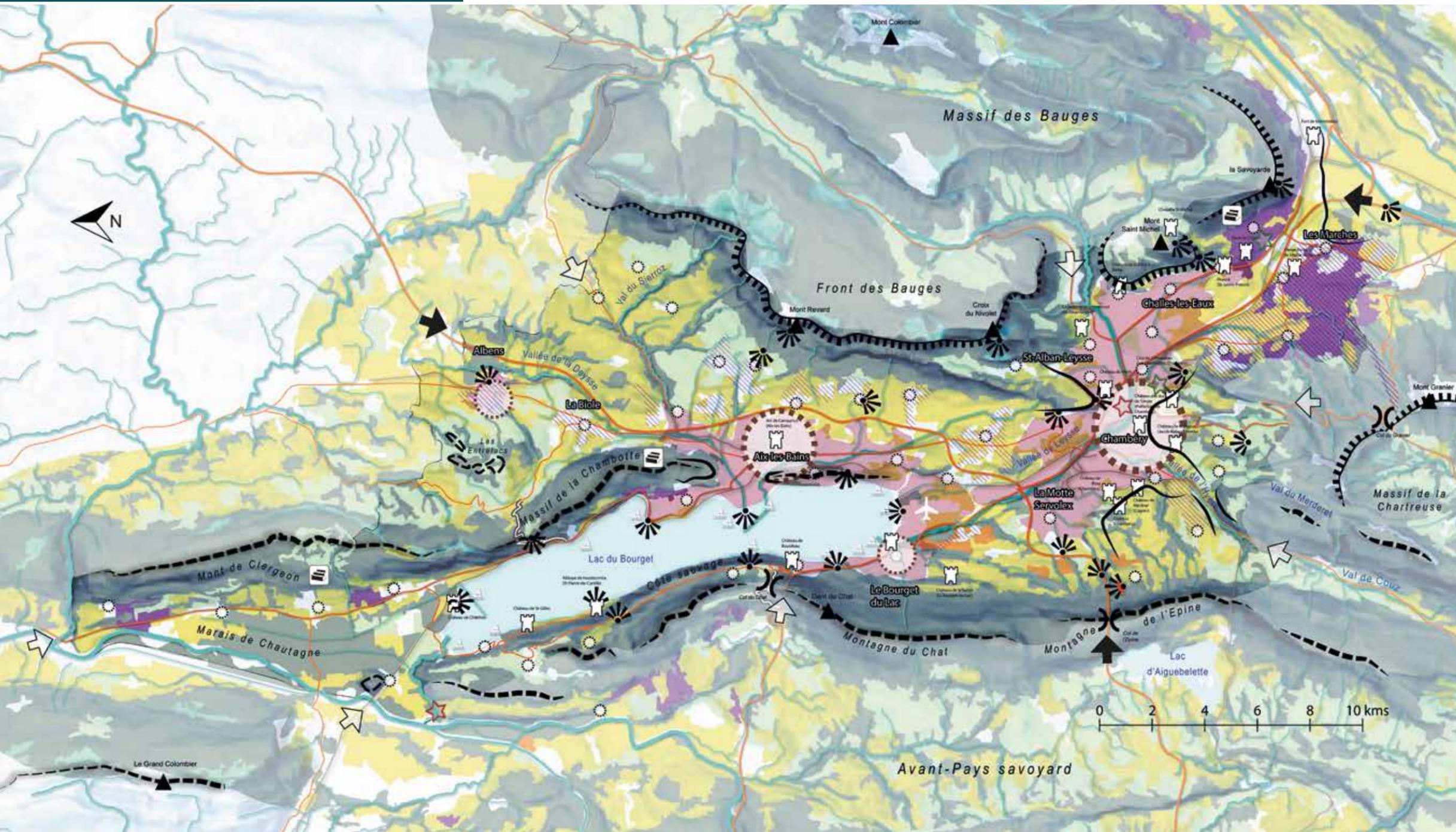
4- Les tours de Chignin, en piémont des Bauges, éléments signaux de l'entrée sur la cluse de Chambéry / Source : Atelier UO

5- Les Abymes de Myans et la silhouette du Granier / Source : Atelier UO

6- La route du col de la Chambotte : une route tortueuse et pittoresque / Source : Atelier UO

7- La Croix du Nivolet: un sommet prégnant bien visible depuis Chambéry qu'il surplombe / Source : DDT 73

# 1. PERCEPTION DES PAYSAGES // MOTIFS ET REPERES



- PAYSAGE URBAIN**
- Chambéry - Aix-les-Bains
  - Aéroport
  - Bourgs et villages
- PAYSAGE DE LOISIRS & ITINERAIRES**
- DECOUVERTES**
- Lac & zone de loisirs associée
  - Port
  - Route remarquable
  - Point de vue remarquable
  - Col majeur
  - Entrée sur le territoire
- PAYSAGE AGRICOLE & SYLVIVOLE**
- Culture (céréales)
  - Espace viticole
  - Vergers
  - Boisement
  - Prairie
  - Cultures en terrasse remarquables
- MOTIFS GEOGRAPHIQUES REPERES**
- Cluse / Verrou / Gorges
  - Sommet
  - Forteresse rocheuse
  - Crête
  - Chateau/ Edifice remarquable
- PAYSAGE SENSIBLE OU DEGRADE**
- Zone de pression foncière

Carte des perceptions / Source : Atelier UO



Le lac depuis le belvédère de la Chambotte / Source: DDT 73



Château de Chatillon / Source: DDT 73



Abbaye de Hautecombe / Source: DDT 73



Tour de Saint-Chignin / Source: UDAP (1998)

# 1. PERCEPTION DES PAYSAGES // MÉMOIRES ET REPRESENTATIONS

## Le lac du Bourget, creuset du romantisme français

En 1816, Alphonse de Lamartine qui se rend à Aix les Bains pour se soigner, rencontre l'amour. Soulevé par cette passion, inspiré par les paysages à la fois puissants et apaisants, puis infiniment déchiré par la disparition de sa bien aimée, il écrit un de ses plus célèbres poèmes, Le Lac. Le recueil les Méditations poétiques, véritable récit de ses émotions les plus intimes, marquera ainsi le premier manifeste du romantisme français. «... Ô temps, suspends ton vol ! et vous, heures propices, suspendez votre cours !...».

## Le lac du Bourget, l'essor du thermalisme et du tourisme

Le lac du Bourget, est une figure indissociable de l'essor du thermalisme et du tourisme.

«A partir de 1850, Aix-les-Bains va connaître un extraordinaire essor thermal, qui fait d'elle une des premières stations européennes avec un urbanisme volontaire : nouveaux aménagements des thermes, construction du Casino Grand-Cercle, qui va connaître jusqu'à l'aube du XXe siècle des extensions grandioses, construction de grands hôtels (Grand Hôtel 1882, Splendid 1885). Construction de la Villa des Fleurs. «La prise des eaux» estivale est dans la saison mondaine passage obligé : on suit la cure thermique bien sûr, mais l'on vient surtout à Aix et sur les rives du lac pour se distraire, participer aux diverses activités proposées : les jeux des casinos bien sûr, les spectacles, les fêtes nautiques aussi dès la fin du siècle.» André Liatard L'histoire - Thermalisme, villégiature et tourisme au XIXe siècle

## Rousseau et la campagne heureuse

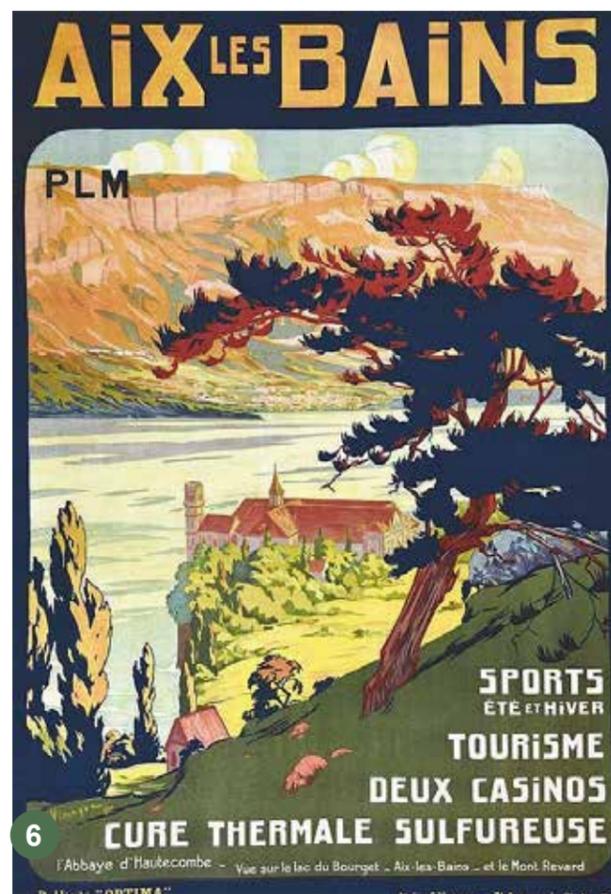
Le séjour aux Charmettes de Rousseau, maison de Mme de Warens à proximité de Chambéry, constitue en quelque sorte l'apogée du récit, au centre des *Confessions*. Le domaine des Charmettes, avec son potager, ses vignes, fruitiers, et colombier, est vécu comme une campagne idyllique, un mode de vie parfait auquel se réfère Rousseau constamment : «Nous vîmes arriver l'hiver avec regret et nous retourner-nâmes à la ville comme nous serions allés en exil». Rousseau participe ainsi à la valorisation de la nature et de la vie rurale. La nature est également une source de rêverie pour Rousseau, satisfaisant en lui des ambitions plus intellectuelles. Ainsi, écrit-il au souvenir de ses nombreux voyages à pied : «la vue de la campagne...le grand air... me donnent une plus grande audace de penser.»

## La capitale savoyarde et l'héritage de la maison de Savoie

L'essor de la Maison de Savoie a durablement marqué le territoire. Parmi les éléments les plus saillants de cette histoire, le château des Ducs de Savoie à Chambéry, et l'abbaye de Hautecombe, constituent des lieux de mémoire incontournables. Placée sur la route des foires de Champagne et du pèlerinage de Rome et Jérusalem, la ville se développa durant la fin du XIIème siècle / XIIIème siècle. Au XIVème siècle, la ville, au centre des possessions du comte Amédée V, devient logiquement sa capitale, un titre qu'elle a su conserver, malgré un déplacement du centre de gravité de l'Etat et une importante baisse de l'activité économique.

## Le Mont Granier et les Abymes de Myans : figures singulières d'une catastrophe naturelle

Le mont Granier domine de sa silhouette altière le terroir chaotique des Abymes de Myans à ses pieds, produit d'une gigantesque catastrophe naturelle. Au cours de la nuit du 24 au 25 novembre 1248, une paroi du mont Granier s'effondre suite à des pluies diluviennes. L'éboulement détruit tout sur 12 km<sup>2</sup>. La ville de Saint-André et une quinzaine de hameaux sont ensevelis. On dénombre plus de 5000 victimes. L'avalanche de boue, de pierres et de blocs de calcaire s'arrêta au pied de Myans et des Marches. Au XVIIIe siècle, des vigneron de Chambéry implantent progressivement le vignoble sur ce chaos d'éboulis. Le sanctuaire de Notre Dame de Myans, surmonté d'une vierge dorée monumentale, commémore aujourd'hui ce terrible événement.



- 1- Les Charmettes - Lieu de résidence de Rousseau / Source : Musée de la carte postale
- 2- Le belvédère de la Chambotte autour de 1950 / Source : Delcampe
- 3- Hôtel Bernascon à Aix-les-Bains / Source : Geneanet
- 4- Château des Ducs de Savoie à Chambéry / Source : Geneanet
- 5- Gravure 1862 - L'abbaye royale de Hautecombe / Source : Pinterest
- 6- Affiche pour la promotion d'Aix-les-Bains (1920) / Source : Pinterest

**Paysage collinéen (0-900m) :** Paysage ouvert, ombragé par les feuillus en été / forêts de feuillus, prairies, cultures

**Paysage montagnard (900-1600m) :** Paysage avec une moindre transparence en hiver et « fermé » en été / forêts mixtes feuillus-résineux

**Paysage subalpin (1600-2300m) :** Paysage alternant entre des zones fermées (forêts) et ouvertes (landes, alpages) / forêts résineux, landes et alpages

**Paysage alpin (>2300m) :** Paysage ouvert / landes, alpages, falaises



Carte de l'étagement altitudinal / Source : Atelier UO

**Des éléments géographiques singuliers : repères du paysage de la cluse**

Mollard de Vions  
Repère fort de la Chautagne

Rocher de Châtillon  
repli anticlinal dominant le lac du Bourget

Fenêtre sur le lac  
trouée entre la colline de Tréserve et la montagne de la Biolle

Col de St-Saturnin

Verrou de Lémenc

Gradin de St-Jeoire-Prieuré / Chignin  
Dépôt morainique

Eboulis du Mont Granier

Seuil des Marches  
Dépôt morainique

### Un long couloir sculpté par les masses glaciaires

La Cluse de Chambéry et le lac du Bourget forment un **long couloir orienté nord-sud de 40 km de long environ**. Cette vallée à fond plat a été creusée, dans le prolongement de la Combe de Savoie et de la vallée du Grésivaudan, par les immenses glaciers de l'Arve et de l'Isère. Elle a été plus récemment façonnée par la Leysse et l'Albanne, qui, prenant naissance dans les vallées encaissées des contreforts des Bauges et de la Chartreuse, trouvent leur confluence dans le lac du Bourget.

D'une superficie de 44,5 km<sup>2</sup>, le lac du Bourget résulte de la présence d'un premier grand lac, présent de moins 20 000 à moins 140 000 ans, qui s'étendait entre Seyssel et Alberville, en empruntant la combe de Savoie. Il avait alors une longueur de 140 kilomètres, contre 18 kms actuellement. **Ce réservoir d'eau, le plus grand de France, a un volume de 3,6 milliards de m<sup>3</sup>**, soit l'équivalent de l'ensemble de la consommation annuelle domestique de France. Jusqu'à la construction d'un barrage en 1982 sur le Rhône, le lac servait de déversoir naturel pour les crues de ce grand fleuve. Le lac est aujourd'hui principalement alimenté par les eaux de la Leysse au Sud, et par celles du Tillet et du Sierroz à l'Est. Les eaux de la Leysse mettent de sept à dix ans pour traverser le lac et arriver jusqu'au Rhône (via notamment le canal de Savières et la plaine de Chautagne).

### Des verroux et lignes de rupture, lieux d'implantation humaine privilégiés

**Ce long couloir est rythmé par des points de resserrement singuliers**, des collines, rochers et gradins, formes géologiques résultant du travail fluvio-glaciaire. **Chambéry est située à l'étranglement maximal de la cluse, au pied du verrou de Lémenc**, site de l'ancien établissement romain.

Les anciennes moraines forment au sud de la cluse sur la commune des Marches le « **Seuil des Marches** ». Sur Myans et Francin, communes voisines des Marches, l'effet de seuil s'étend sous forme de talus aux bords escarpés, surplombant la vallée de l'Isère de 30 à 40 mètres. C'est sur cette rupture de pente naturelle que se trouvent les plus anciennes traces d'occupation humaine.

### Des terrasses en piémont et des versants contrastés

**Le fond plat alluvionnaire de la vallée et les versants de part et d'autre permettent de déchiffrer l'histoire quaternaire de cette région**: dépôt de la moraine du Riss, remplissage lacustre puis fluvial, nouvel épisode glaciaire du Würm, enfin le remplissage fluvial (Leysse, etc.).

A l'ouest, on voit nettement le « dos rond » du flanc Est de l'anticlinal du massif de l'Épine / Mont-du-Chat, et les parois altièrres du synclinal perché du Granier, à la proue du massif de Chartreuse, qui suplombent le secteur des Abymes et des Marches.

A l'est, côté Bauges, le front du massif préalpin s'impose, avec ses parois affleurantes au-dessus des pieds de pente abrupts à éboulis et écroulements, qui affectent souvent une forme concave. Quelques rares moraines latérales apparaissent également. La côte est vite limitée par la raideur de la pente qui, au-dessus de 500 mètres, devient très vite une muraille abrupte emmagasinant la chaleur en été: on note des dénivellations de 60% au-dessus du hameau de Tormery. Bien que favorisées ainsi par la qualité drainante des sols et l'exposition favorable, la largeur des bandes de culture entre le fond de vallée et les hauteurs boisées ne sont jamais très importantes: 1 300 mètres au plus à la hauteur du village de Chignin, 300 mètres sous le roc de Tormery au sud de la Cluse.

A La Motte Servolex, sur la commune du Tremblay, et leur pendant sur l'autre rive (Voglans), des terrasses bordent le couloir principal lié au cours de la Leysse et de l'Albanne.

**Ainsi, de part et d'autre de ce long couloir, les versants ont des faciès particuliers, avec une dissymétrie particulièrement prégnante au droit du lac du Bourget**: côté Ouest, le versant de la montagne du Chat plonge véritablement en pentes boisées très abruptes dans le lac, tandis qu'à l'Est, les versants discontinus s'ouvrent sur Aix-les-Bains.



## 2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // PAYSAGES AGRICOLES ET FORESTIERS

### MASSIF DE CHARTREUSE

### MASSIF DES BAUGES



Coupe perspective - la structure agricole sur l'entrée Sud de la cluse de Chambéry / Source : Atelier UO

### Une agriculture diversifiée, des paysages variés, une forte inégalité face à la pression urbaine

Avec le développement des agglomérations de Chambéry et Aix-les-Bains en fonds de vallée, **l'agriculture se localise aujourd'hui préférentiellement sur les terrasses en piémont des massifs de l'Épine, de la Chartreuse, des Bauges et dans les collines de l'Albanais. Elle est relativement diversifiée, comprenant pâturages, cultures céréalières, ainsi que des cultures arboricoles et viticoles.**

Le contraste entre ces campagnes de piémont ouvertes et les fronts boisés des parties hautes des massifs renforce l'effet de «berceau».

**Aujourd'hui, une orientation marquée vers les cultures spécialisées est notable.** Principalement vers la **viticulture**, avec les terroirs viticoles des Abymes de Myans, de Chignin, de Chindrieux, d'Apremont, Les Marches mais aussi sur les piémonts de Chautagne. Vers **l'arboriculture aussi**, à la Motte-Servolex. Le pays de l'Albanais, qui accueillait une agriculture assez diversifiée (prés, maïs, vergers, tabac, autrefois très développé) s'est orienté quasi exclusivement vers la **production laitière**, avec un nombre assez important d'exploitations: le tabac a disparu, les vergers de noyers sont moins nombreux, la culture du blé est moins présente remplacée par le maïs. Au nord, la **peupleraie de Chautagne** a remplacé peu à peu les paysages de marais.

Les communes d'Aix-les-Bains et de Chambéry affichent encore une vocation agricole réelle, car elles comptent respectivement 16 et 18 exploitations. Les communes de la rive Ouest du Lac connaissent en revanche une situation agricole très difficile et ne comptent qu'un nombre très réduit d'agriculteurs. La dynamique de végétation étant rapide, cette déprise agricole se traduit par un enrichissement et une fermeture des paysages.

### Les vignobles, paysages de représentation de l'identité savoyarde

Aux portes d'entrée de cet ensemble paysager, les vignobles sont très prégnants et participent, au-delà de ses limites, de l'identité des paysages savoyards. Trois vignobles se distinguent, riches de qualités paysagères singulières :

#### • Le vignoble d'Apremont et des Abymes (Vin de Savoie)

Le vignoble de la cluse de Chambéry est connu depuis le Xème siècle. Dès le XIème siècle, le vin blanc de Chignin est qualifié d'"optimi vini". Le Marquis Costa de Beauregard notait en 1774 que la vigne était cultivée ici en berceau sur des cerisiers de trois mètres de haut, dont les branches étaient entrecroisées. Cette méthode a aujourd'hui complètement disparu. Le vignoble des Abymes de Myans se développe sur un éboulis, mélange de roches et de boues marneuses, provenant du mont Granier, un terroir mamelonné varié, avec de nombreuses parcelles de tailles réduites, entrelacées de prairies, de haies, et de bosquets.



Vignoble de Chignin: de fortes pentes en piémont des Bauges / Source : Atelier UO



Vignoble de Myans-Apremont: un terroir au relief chahuté, installé sur des éboulis à dominante argilo-calcaire / Source : Atelier UO



Les vignobles de Savoie-Chautagne, en balcon sur le lac et le marais de Chautagne / Source : DDT 73



Albanais: bosquets et haies bocagères ponctuent les paysages de polyculture / Source : Atelier UO

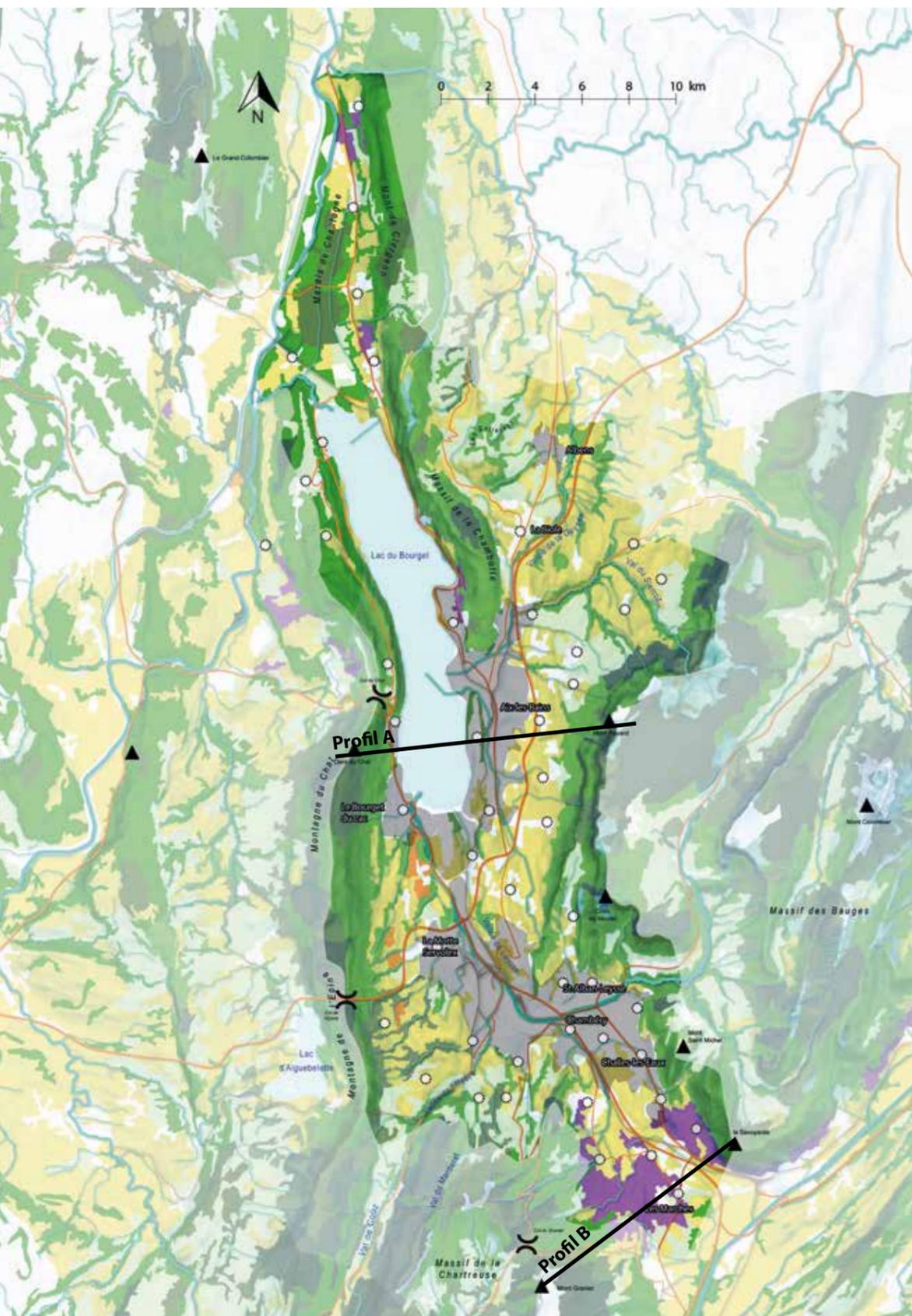


Cerisiers en bord de champ : des figures pittoresques de l'espace agricole en piémont / Source : Atelier UO



Peupleraie en marais de Chautagne. Un paysage très ordonnancé / Source : Atelier UO

## 2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // PAYSAGES AGRICOLES ET FORESTIERS



Carte de l'occupation agricole et forestière / Source : Atelier UO

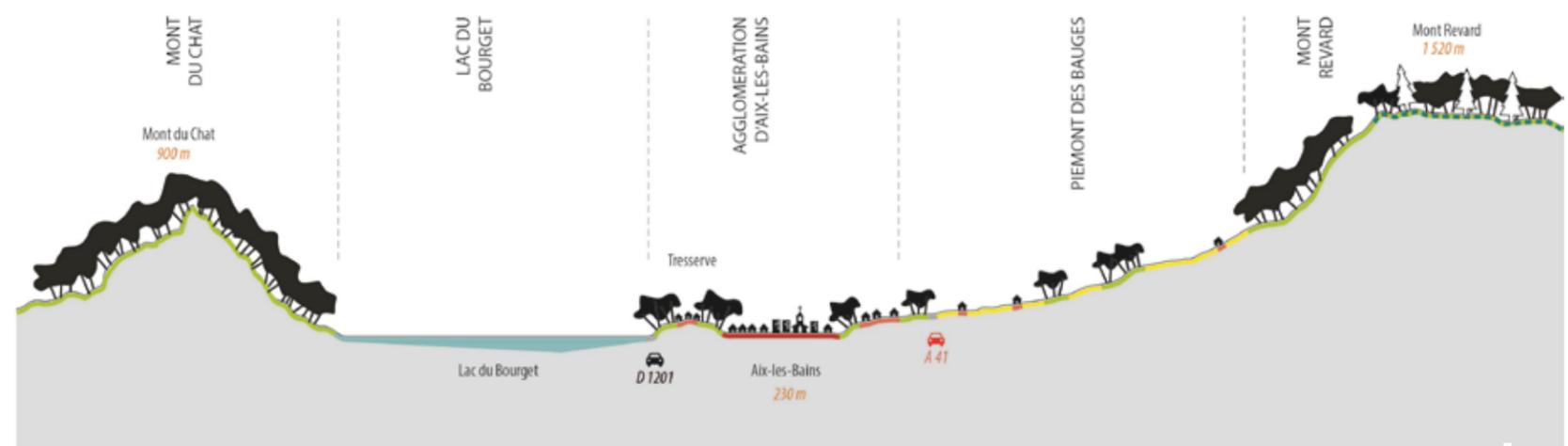
- Cultures (céréales, ...)
- Prairies
- Vignes
- Vergers
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Forêts de feuillus

### . Les vignobles de Chignin en bordure du massif des Bauges

En contrepoint, le terroir de Chignin, au pied des falaises calcaires du massif des Bauges, est un paysage peigné très structuré. Les rangs de vignes, perpendiculaires à la pente, soulignent la frontalité du versant.

### . Les vignobles de Savoie Chautagne

Le vignoble de Chautagne est installé sur les coteaux du versant ouest du mont Gros-Foug entre 250 et 500 m. d'altitude, dominant le marais de Chautagne. Le mont Gros-Foug, constitué de calcaires jurassiques, appartient au chaînon montagneux appelé massif de la Chambotte qui va de Seyssel au lac du Bourget. Les vins blancs sont issus du cépage principal Jacquère, et les vins rouges des cépages principaux Gamay, Mondeuse, Pinot noir, assemblés ou non. Le terroir de Chautagne est le terroir privilégié du cépage Gamay, qui représente 45 % de la production en vins rouges. Comme au sud avec les vignobles de Chignin et des Abymes, ce terroir viticole marque un seuil vers le lac et la cluse de Chambéry.



Profil A - Du Mont du Chat au Revard / Source : Atelier UO

Les berges du lac sont très contrastées : à l'Ouest, une montagne abrupte plongeant dans le lac, à l'Est, une déclivité plus douce jusqu'au Mont Revard



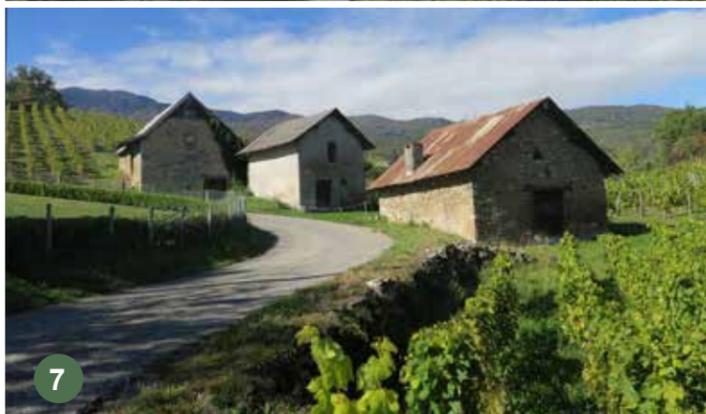
Profil B - Du Granier au Roc de Tormery / Source : Atelier UO

Les pieds de versants des massifs des Bauges et de la Chartreuse sont très dissymétriques :

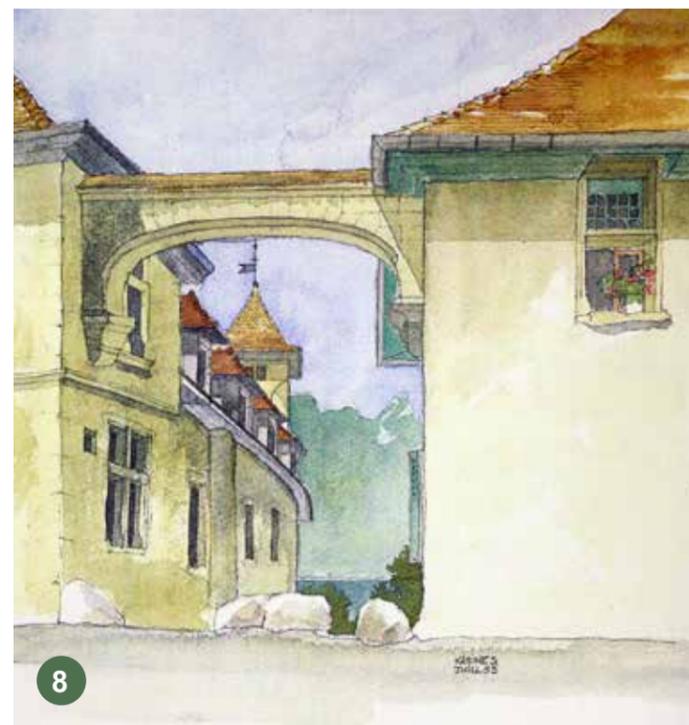
. Côté Chartreuse, l'espace viticole est assez large et mamelonné avec une urbanisation éparse.

. En contrepoint, côté Bauges, le pied de versant est abrupt et l'urbanisation est traditionnellement groupée.

## 2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // PAYSAGES BATIS



1 - **Le château des ducs de Savoie**: symbole du pouvoir politique de Chambéry / Source : DDT 73  
2 - **Chambéry, la fontaine des Éléphants ou 'Les quatre sans cul'**, édifée en 1838 dans l'axe de la rue de Boigne, aux façades colorées: une place et une avenue emblématiques de la capitale savoyarde / Source : DDT 73  
3 - **Le château de Brison-Saint-Innocent**: une maison forte du XIV<sup>ème</sup> siècle, dressée 120 m au-dessus du lac, qu'elle surveille du nord au sud / Source : DDT 73  
4 - **Ancien hôtel à Aix-les-Bains**: témoin de la «belle époque», aujourd'hui transformé en logements / Source : UDAP  
5 - **Le centre ancien de Saint-Jeoire-Prieuré**: une urbanisation linéaire, aujourd'hui déconnectée de la traverse principale et des extensions urbaines du bourg / Source : Atelier UO  
6 - **Village de Tormery**: un habitat massif avec une forte proportion de toitures à demi-croupe / Source : Atelier UO  
7 - **Abymes de Myans**: des «sartos» (petites maisons situées dans les vignes) parsèment le terroir / Source : Atelier UO  
8 - **Rue de Tresserve** / Source : CAUE de la Savoie.



### Chambéry, capitale de Savoie

Dès son origine, le destin de Chambéry est lié à sa position de ville carrefour. À l'époque romaine, les habitants s'installèrent sur la colline de Lémenc, alors appelée Lemencum, sur la voie romaine reliant Rome à Vienne, via le col du Petit-Saint-Bernard. Une voie secondaire partait de Lemencum vers Condate (Genève) par Boutae (Annecy), construite au III<sup>ème</sup> siècle.

Chambéry n'apparaît vraiment comme une petite cité, Camberiacco, qu'au XI<sup>ème</sup> siècle. La ville médiévale s'étire entre deux pôles traditionnels: la colline de Lémenc, centre religieux dont relèvent les églises paroissiales de la ville, et le château, symbole du pouvoir politique, édifié sur un promontoire rocheux au centre de la cluse. Le développement de la ville est ensuite très lié à l'ascension de la maison de Savoie jusqu'à l'annexion de Savoie par la France en 1860.

### Une ponctuation de villages en pied de massif

Les paysages bâtis sont marqués par une implantation urbaine groupée, hormis sur les territoires viticoles et l'Albanais où traditionnellement un habitat isolé est encore observable aujourd'hui. Les villages se sont implantés à l'écart des cours d'eau et occupent majoritairement les terrasses en bord de massif. Les éperons et verrous ont vu la construction de tours, témoins de l'histoire militaire de ce territoire de passage, ou de châteaux.

C'est une architecture de pierre qui prédomine, des fermes massives avec toitures à demi-croupes, des maisons de bourgs aux façades colorées, des maisons fortes, châteaux, chapelles, moulins. Le patrimoine architectural est extrêmement riche et diversifié.

### Les palaces, hôtels et le développement d'un habitat de villégiature à Aix les Bains

Une architecture de villégiature, aux styles éclectiques, s'est développée autour du lac, à la recherche de la vue.

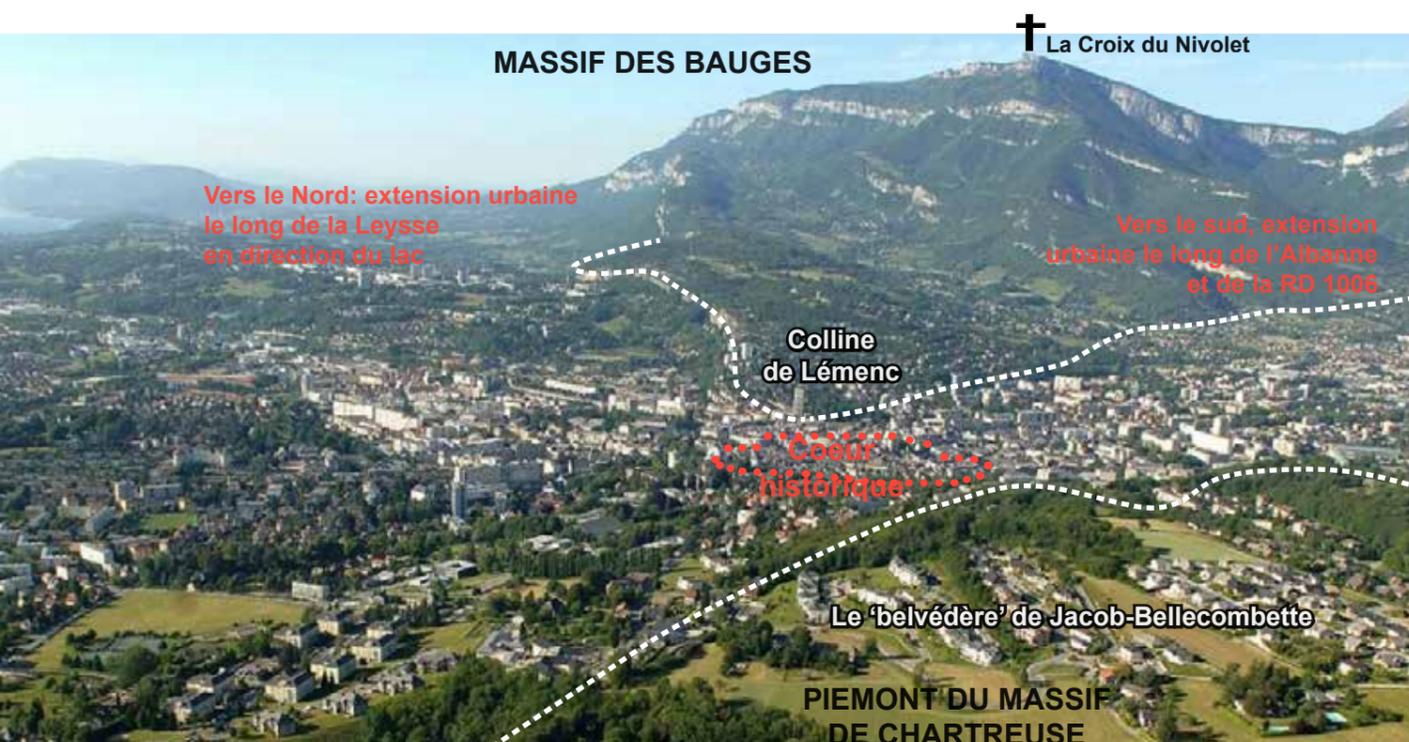
Hôtels, thermes et casino sont construits à Aix-les-Bains entre 1850 et 1930, comme dans de nombreuses villes thermales. Ces premiers ont été construits pour accueillir les grands de ce monde, société riche et cosmopolite qui recherchait les fêtes et les joies du thermalisme en les conciliant avec le luxe.

Les premiers hôtels (Grand Hôtel et Astoria) inspirés d'un style néo-classique, sont situés dans le centre-ville près des thermes et du casino. En revanche le Bernascon, l'Excelsior, le Splendide et le Royal sont nichés sur les premières hauteurs afin de profiter d'une vue plongeante sur le lac et se rapprocher de la nature.

### Les figures emblématiques bâties

- les châteaux de la 'maison de Savoie', maisons fortes et tours
- les villages ruraux traditionnels de piémont
- les grangettes et sartos associées aux vignobles
- les châteaux et maisons de plaisance
- les hôtels aixois et villas de villégiature

## 2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // PAYSAGES BATIS



Entre les deux massifs préalpins des Bauges au nord et de la Chartreuse au sud, le centre de Chambéry est tenu en étau, dans un resserrement qui constitue un véritable verrou à l'échelle de la cluse. Le développement urbain s'est effectué de part et d'autre : au nord en direction du lac et au sud, vers la vallée du Grésivaudan / Source : Atelier UO



Le centre ville de Chambéry: des formes bâties et des styles architecturaux contrastés, qui révèlent l'histoire de la ville / Source : DDT 73

### Un continuum bâti en fond de vallée

Ce territoire de carrefour, limité par les massifs montagneux est aujourd'hui caractérisé par de **fortes dynamiques de péri-urbanisation et de conurbation**. A partir de la ville ancienne de Chambéry, contenue par une cluse, le développement urbain s'est préférentiellement orienté suivant la vallée de la Leysse, le long des axes principaux. **Cette urbanisation forme aujourd'hui un tissu quasi continu de St-Jeoire-Prieuré à Voglans suivant l'axe de la Cluse, agrégeant le centre historique de Chambéry, et les noyaux bâtis anciens des communes limitrophes.**

L'aire urbaine de Chambéry compte 223 280 hab. (2015). La superficie urbaine s'est accrue entre 1973 et 2000 de 112 % et a donc doublé en quelques 27 années (source SCOT). Pendant la même période, la population avait augmenté de 36 % seulement. Aix-les-Bains, a connu également un fort développement entre Viviers-du-Lac et Grésy-sur-Aix, estompant ainsi les limites de la ville thermale.

### Une urbanisation sectorisée, aux figures contrastées

Cette urbanisation a ainsi produit, autour des centres anciens, des tissus très différenciés, et très sectorisés: faubourgs, grands ensembles (Chambéry-le-Haut, Biollay à Chambéry), lotissements de maisons individuelles, immeubles résidentiels, zones d'activités, zones commerciales, campus,...

Mais cette juxtaposition ne fait aujourd'hui plus sens. Les anciens centres des villes et villages, phagocytés par ce développement, sont devenus peu lisibles dans le grand paysage. Les repères visuels, y compris la perception des grandes figures des montagnes environnantes, sont souvent occultés, noyés dans la masse. Entre les formes urbaines, les ruptures d'échelles et les mélanges d'ambiances, sont souvent brutales.

### Des zones d'activité très prégnantes mais de qualité inégale

**Le très fort développement des principales communes de l'agglomération, conjugué aux phénomènes de conurbation, génère aujourd'hui un tissu urbain assez hétéroclite avec la présence de grandes zones d'activités.**

**Tirant profit de l'effet «vitrine» le long des grands axes de communication, c'est aujourd'hui une image très banalisée de l'ancienne capitale des Ducs de Savoie qui s'impose sur la route des paysages emblématiques de haute montagne.** La ZA des Landiers et la ZI de Bissy à l'entrée nord de Chambéry, la zone industrielle de La Ravoire, en entrée sud le long de la RD1006, composent ainsi aujourd'hui une «vitrine» de l'agglomération et de la Savoie de médiocre qualité.

En contrepoint, Technolac, à l'embouchure de la Leysse, zone d'activité très plantée, demeure une référence en matière d'aménagement.



Challes-les-Eaux - De récentes opérations de logements collectifs, transforment l'identité du centre-ville/ Source : Atelier UO



Aix-les-bains: une forme urbaine alignée, des fronts architecturaux hétéroclites / Source : DDT 73



Paysage le long de l'A 43 au sud de Chambéry: une vitrine pour les activités économiques / Source : DDT 73



Lotissement à Myans: au premier plan, le bassin de rétention des eaux pluviales reste un ouvrage technique assez peu intégré / Source : Atelier UO

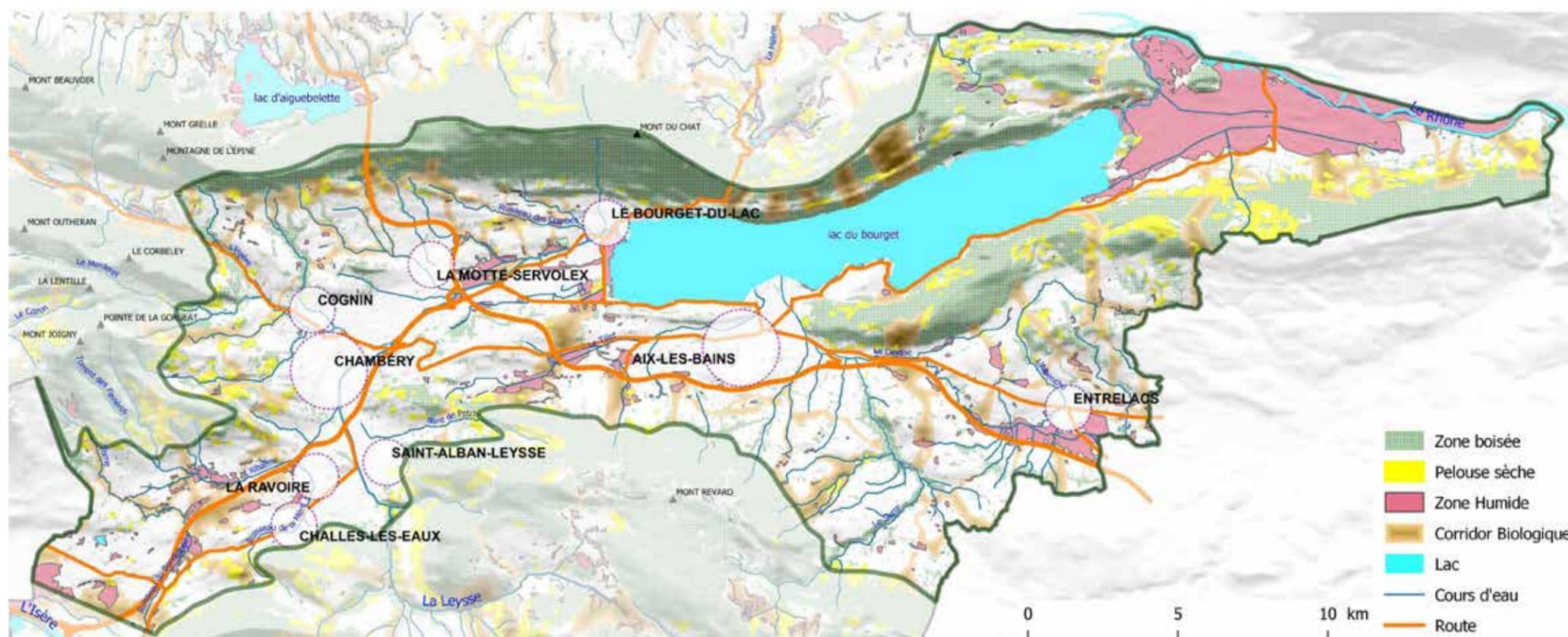


La Ravoire: la nouvelle zone commerciale contraste assez brutalement avec le village originel, perceptible en second plan / Source : Atelier UO



Zone d'activité de Technolac : un exemple d'intégration paysagère / Source : DDT 73

## 2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // PAYSAGES 'NATURELS'



Carte des paysages naturels / Source : DDT 73

### Un écosystème lacustre vaste et fragile.

Plus grand lac naturel de France, (45 km<sup>2</sup>), le lac du Bourget constitue l'élément marquant d'un vaste et remarquable système hydraulique, dont les paysages variés révèlent la grande complexité et la grande richesse biologique.

Le lac joue un rôle essentiel dans la maîtrise des crues et la prévention des inondations. La forêt alluviale de Chautagne constitue la plus grande zone d'expansion des crues du fleuve Rhône. Si des paysages de marais ouverts demeurent, la plaine de Chautagne est aujourd'hui la plus grande peupleraie publique d'Europe. En continuité des marais de Lavours dans l'Ain, elle représente une vaste zone humide d'un seul tenant, en lien avec: les **roselières sur les rives du lac** (jusqu'à l'espace naturel protégé du Bourget-du-lac); l'**ensemble des zones humides de l'albanais** (étangs de Crosagny – Beaumont); et le **réseau de ruisseaux qui coulent des versants**. Certains d'entre eux, localement enchassés (gorges du Sierroz ou le trou de l'Enfer pour la Leysse, vallons de la Doria...), forment des paysages spectaculaires.

La nappe aquifère de Chautagne représente quant à elle la plus importante réserve d'eau potable de la région Rhône-Alpes.

Les vastes milieux aquatiques de cet ensemble présentent une diversité, une intégrité et une **richesse remarquable du point de vue écologique**. Ne gelant jamais, ce territoire est un refuge pour l'hivernage des oiseaux et la reproduction de nombreux animaux (20 000 oiseaux y séjournent chaque hiver), la moitié du lac étant en réserve de chasse et la surface des herbiers y étant importante. On y trouve une flore remarquable avec des espèces protégées au niveau national et une faune sauvage très riche. L'ensemble du bassin versant du lac fait l'objet d'un contrat de bassin versant qui fait une bonne place à la gestion des zones humides.

### Un écrin de milieux naturels très variés

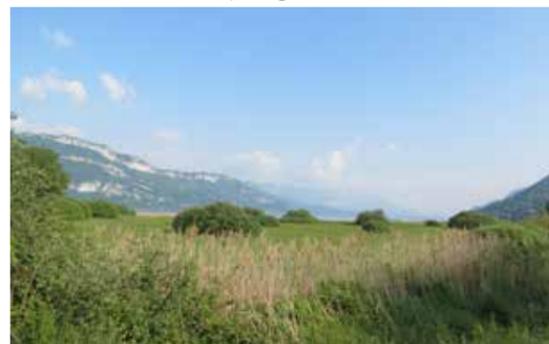
Les versants qui composent l'écrin du lac n'en sont pas moins riches et variés: des **paysages boisés, sombres et sauvages**, sur les flancs abrupts de la chaîne de l'Épine et de la montagne du Chat; des **paysages arides**, en piémont des pentes boisées bien exposées de la montagne du Gros Foug et de son prolongement au sud (Mont de Corsuet), des Bauges, et dans les éboulis au pied du Granier; des **paysages bocagers agrestes** dans l'Albanais, avec ses pâturages bocagers, ses zones humides et ses ripisylves associées aux cours d'eau.

### Des paysages naturels menacés par la forte pression humaine

Dans cet ensemble paysager très anthropisé, le maintien des fonctionnalités hydrauliques et biologiques sont un enjeu majeur: la pression foncière, économique et touristique, l'intensification des pratiques agricoles, l'abaissement général de la nappe phréatique, la régulation du niveau du lac, sont des menaces pour la préservation du caractère naturel du site. Des programmes de conservation voient néanmoins le jour : recréation de milieux aquatiques, obturation de drains, projet d'une plus grande amplitude pour réguler le lac, remplacement de peupleraies par des zones naturelles de marais ou de forêts naturelles, ...



La vaste étendue du plus grand lac naturel de France dans son écrin de rives contrastées / Source: DDT 73



Marais et roselières à Conjux / Source: DDT 73



Piémonts secs et bien exposés à Brison-Saint-Innocent / Source: DDT 73

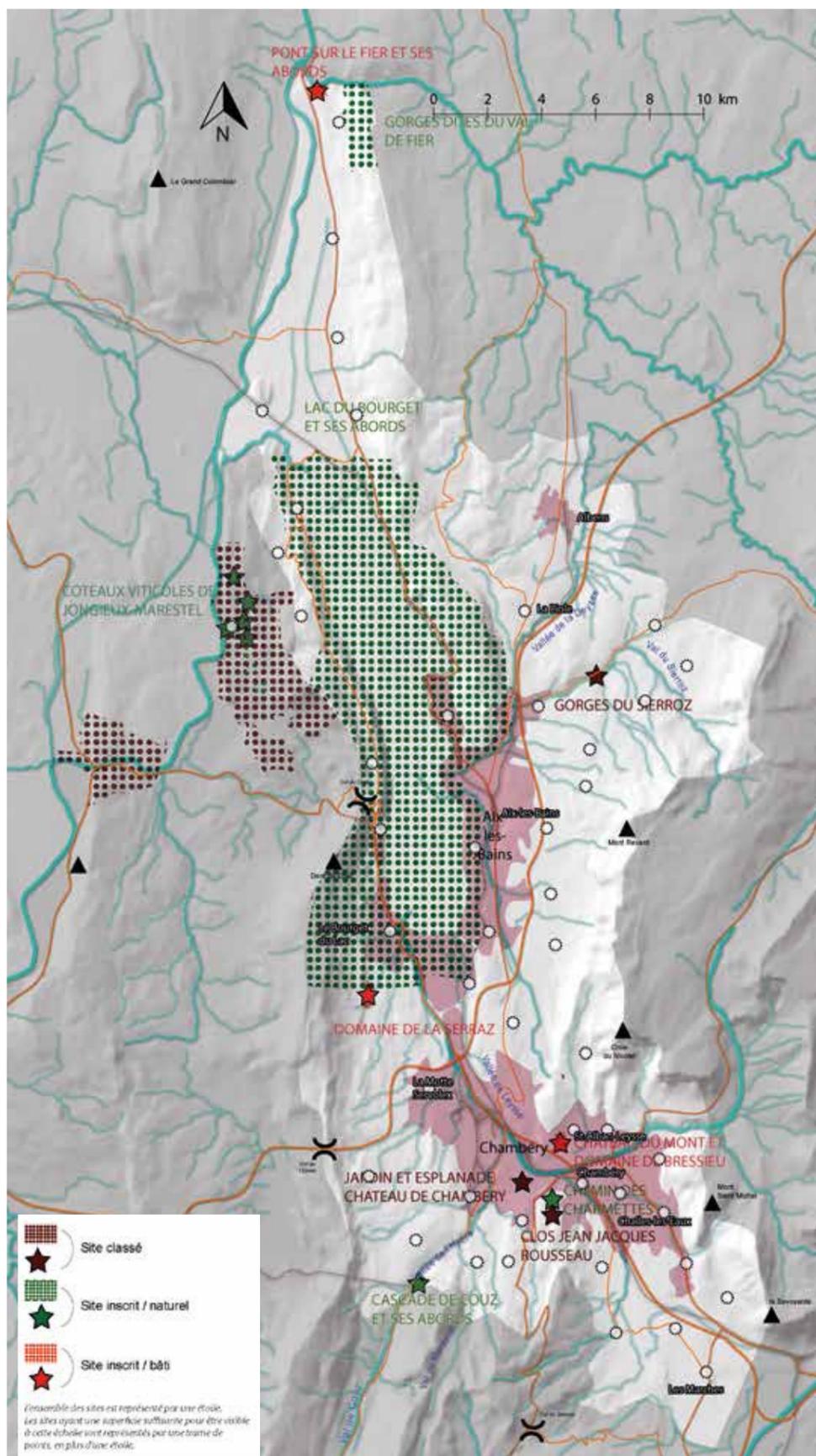


Forêts abruptes sous les ressauts rocheux des Bauges: la croix du Nivolet / Source: Atelier UO



Cascade de La Doria au-dessus de Chambéry / Source: DDT 73

## 2. CARACTÈRES DES PAYSAGES // PAYSAGES PROTÉGÉS ET EMBLEMATIQUES



Carte des sites classés et sites inscrits / Source : Atelier UO



Chanaz, au débouché du canal de Savières sur le Rhône: un Site Patrimonial Remarquable / Source : DDT 73



La cascade de Couz : un site naturel classé / Source : DREAL

Secteur sauvegardé de Chambéry: un Site Patrimonial Remarquable / Source : DDT 73



Les Charmettes - le clos Jean-Jacques Rousseau - site classé / Source : DREAL

A côté du vaste périmètre inscrit du lac, les paysages protégés de cet ensemble paysager témoignent principalement de la grande époque du tourisme alpin, lorsque l'aristocratie européenne du XIX<sup>ème</sup> siècle venait prendre les bains et découvrir les curiosités pittoresques des environs.

### Le lac du Bourget : un vaste périmètre protégé

A l'exception du Revard et d'Aix-les-bains, la vaste étendue du lac et les versants qui constituent son écrin font l'objet de la délimitation d'un périmètre inscrit global en 1974. A ce périmètre, qui représente 1,5% de la surface du département, viennent s'agréger de nombreuses autres protections: les premiers sites inscrits qui perdurent, les périmètres des 500 m. autour des nombreux Monuments Historiques., le Site Patrimonial Remarquable de Chanaz, et le Site Classé des vignobles de Jongieux( dans l'Avant-pays savoyard). Les communes riveraines du lac sont aussi soumises à la loi Littorale.

### Deux Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR): Chanaz et Chambéry

Petite cité antique sur ce qui a été de tout temps une voie de passage, Chanaz s'enorgueillit à la fois d'un patrimoine architectural et urbain remarquable, mais aussi d'un site exceptionnel, au débouché du canal de Savières sur le Rhône. Nommée «La petite Venise savoyarde», c'est une petite cité très touristique.

Le secteur sauvegardé de Chambéry épouse strictement le château et la ville «intramuros» où se trouve le patrimoine le plus ancien de la ville, mais inclue aussi plusieurs sites majeurs pour leur qualité paysagère: front de taille des anciennes carrières du Lémenc longé par la route d'Aix-les-bains, promontoire de Bellevue, vallon des Charmettes,...

Une richesse patrimoniale que le le SPR permet de préserver, en imposant une servitude d'utilité publique pour promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces.

### Cascade de Couz

Classée pour son intérêt pittoresque (23 septembre 1955)

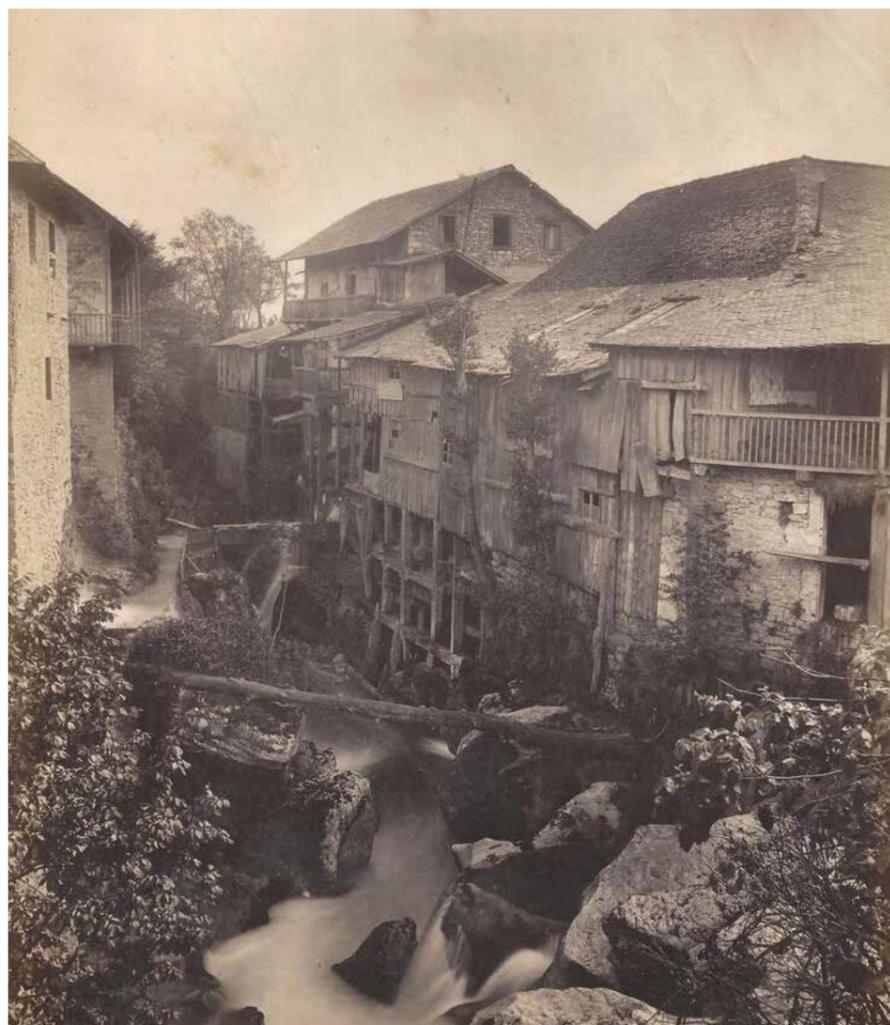
Chutant d'un seul jet d'un rocher de plus de 50 mètres, les eaux émanant d'unrésurgence aux flancs de la Chartreuse forme une cascade d'autant plus spectaculaire qu'elle est située en bordure de la route qui, empruntant le val de Couz, est une voie historique d'accès à la capitale savoyarde depuis le pas des Echelles. Pas un des premiers guides touristiques sur la Savoie, nouvellement rattachée à la France en 1860, qui ne la représente en gravure ou dessin, au même titre que l'Abbaye de Haute-combe, le Lac du Mont-Cenis ou le Mont Iseran. Toutefois, la mesure de classement est arrivée trop tard pour limiter l'impact de la ligne SNCF de Saint-André-le-Gaz à Chambéry, construite en fond de vallée le long de la route, seul et unique point de passage pour emprunter le tunnel de l'Épine. La cascade reste néanmoins bien visible depuis le train, lorsque l'on emprunte la ligne Lyon-Chambéry.

### Clos Jean-Jacques Rousseau, les Charmettes

Classé pour son intérêt pittoresque, historique et artistique, c'est-à-dire que les lieux ont fait l'objet d'une œuvre (6 septembre 1933)

Jean-Jacques Rousseau a vécu au sein de la propriété des Charmettes de 1736 à 1741. Dans ce cadre bucolique, un domaine champêtre dans un vallon boisé, Rousseau a mené une existence proche de son idéal de vie, sur laquelle il se confiera dans ses Confessions.

Le site classé conserve les abords du clos dans un esprit très proche de ce qu'a pu connaître Rousseau, la maison étant classée, en outre, Monument Historique. Le verger et le terrain conservent un charme délicieusement désuet... La magie du lieu et sa poésie opèrent.



Les gorges du Sierroz - site classé - carte postale ancienne / Source : DREAL



La mairie de Tresserve et ses abords: un belvédère en hommage à Lamartine / Source: DREAL

### Chapelle et gorges de Saint-Saturnin

Classé pour leur intérêt pittoresque (9 septembre 1942)

À peine plus larges que la route départementale qui conduit de Saint-Alban-Leysse à Vérel-Pragondan, les étroites gorges de Saint-Saturnin forment un défilé que les aristocrates voyageurs anglais du XIXe siècle classaient déjà parmi les curiosités pittoresques de la région de Chambéry et Aix-les-Bains.

Fraîche et accueillante aux beaux jours, la chapelle garde l'entrée de ces courtes et peu profondes gorges, blottie sur un côté de la route et creusée dans le rocher de la falaise. Le culte de Saint-Saturnin y est pratiqué de longue date. S'agit-il du martyr chrétien du IIIème siècle, devenu premier évêque de Toulouse, ou de ce moine, toujours du IIIème siècle, dont la tradition orale raconte que, venu d'Italie évangéliser la Gaule, il fit halte dans cette petite cluse? Pour se désaltérer, Saturnin frappa le rocher et en fit jaillir une source, dont l'eau coule toujours au fond de la grotte aménagée. Recueillie dans des rigoles et plusieurs bassins creusés dans la pierre, elle est dotée de pouvoirs guérisseurs contre les maladies des yeux.

Le site classé englobe les falaises de part et d'autres de la route. Des falaises menacées dès les années 40 car convoitées par des carriers pour l'exploitation du calcaire. D'où le classement, en 1942.

### Ensemble formé par la mairie de Tresserve et ses abords

Classé pour leur intérêt pittoresque, historique et artistique, c'est-à-dire que les lieux ont fait l'objet d'une œuvre (18 décembre 1970)

"La rive du poète"... C'est ainsi qu'à Tresserve, on nomme la rive sud du lac du Bourget, depuis laquelle la vue embrasse les eaux surmontées par les crêtes de la Dent du Chat. C'est sur cette rive même, en septembre 1817, dans ce qui constitue aujourd'hui le jardin de la mairie, qu'Alphonse de Lamartine écrit son très célèbre poème "Le Lac": un an après avoir sauvé de la noyade Julie Charles lors d'une tempête sur le lac, et après être tombé fou amoureux de la jeune femme, le poète revient sur les lieux de leur rencontre et demande au temps de suspendre son vol. Publié dans les Méditations Poétiques, "Le Lac" immortalise ces lieux depuis.

Ils accueillent alors toute l'aristocratie européenne, et particulièrement anglaise, qui



Les jardins du château de Chambéry - carte postale ancienne / Source : DREAL

vient prendre les eaux à Aix-les-Bains : une vraie "Riviera" savoyarde que cette rive de Tresserve ! Construit en 1862, le bâtiment protégé, devenu mairie de la commune en 1964, est de style Tudor : éléments gothiques, fenêtres à meneaux et balcon-loggia sur le lac ; l'architecture oxfordienne se prolonge par un parc à l'anglaise qui descend avec douceur vers le lac et contraste avec l'abrupte rive nord, ombrée de résineux. Le voisinage, constitué au XIXe siècle d'autres villas cossues du même type, isolées les unes des autres, a évolué sous le coup de la pression foncière, particulièrement forte sur les rivages lacustres alpins. Le classement met désormais le site totalement à l'abri d'altérations semblables.

### Gorges du Sierroz

Classées pour leur intérêt Intérêt pittoresque (21 Mai 1910)

En 1910, les Gorges du Sierroz attirent tout ce que la Savoie compte de visiteurs prestigieux, les têtes couronnées européennes en cure thermale à Aix-les-Bains par exemple. Il faut dire que ces gorges naturelles, entaillées par le cours d'eau sur environ un kilomètre, ont déjà assis leur réputation depuis une trentaine d'années : en 1881, les visites sont déjà payantes. On les parcourait à l'aval sur un bateau, sur un plan d'eau retenu par un barrage. À l'amont, des passages avaient été taillés dans la roche et des passerelles aménagées pour ces dames en crinolines et ces messieurs en haut-de-forme. Plus bas, se succédaient des moulins et les gorges étaient alors situées dans une zone rurale paisible.

Un siècle plus tard, sur la rive droite, un lotissement interdit désormais l'accès au sud, car des propriétaires se sont illégalement octroyés la jouissance des berges, jusqu'à longées par un chemin de halage. La voie ferrée longe les constructions en rive gauche, près du péage autoroutier, non loin de la zone commerciale. Les visites des gorges ont cessé après que les passerelles aient été emportées par les crues de juillet 1980. Le bateau avait lui-même cessé de fonctionner en 1972.

Un projet de réouverture au public dans le cadre d'une promenade bucolique de ce lieu resté malgré tout intime est aujourd'hui à l'étude.

### Jardins et esplanade du château de la préfecture, château de Chambéry

Classés pour leur intérêt historique et pittoresque (29 Avril 1943)

Après le rattachement de la Savoie à la France, en 1860, celle-ci dote son nouveau département d'une Préfecture imposante, construite dans l'enceinte du Château des anciens souverains de Savoie, centre du pouvoir à Chambéry. En plein centre-ville, ces jardins et esplanade forment une enclave verte de 2 hectares de surface.

Le jardin d'agrément, est caché aux regards des visiteurs qui entrent dans l'enceinte, car il est destiné à l'agrément des occupants de la Préfecture. Le vocabulaire du jardin est typique de la tradition française (buis taillés, massifs, pelouses géométriques) mais s'adoucit de la présence des grands arbres qui s'élèvent au-dessus du niveau de la toiture. Les deux cèdres du Liban saluent de l'Est du jardin les deux tilleuls et le ginkgo biloba de l'Ouest.

À l'Ouest, de l'autre côté de l'allée cavalière, l'esplanade carrée, plantée d'une double allée de jeunes tilleuls, présente un visage sensiblement différent de celui de son classement en 1964. Le Parking du château a été creusé sous l'esplanade. Des puits de lumières, vitrés, semblables à de longues serres industrielles, des escaliers d'accès aux trois sous-sols et des dispositifs de ventilation dépassent désormais du sol. L'espace est découpé en six carrés de taille identique, alignés en deux rangées, composés de pelouse. Seul l'un d'entre eux est aménagé en boudoir, éclairé par quatre puissants lampadaires, en face du bâtiment du club de boules Chambérien.

Également en surplomb, l'esplanade ne se découvre au regard du passant qu'une fois celui-ci parvenu dans l'enceinte du Château. Une enceinte placée en accès restreint depuis l'entrée en vigueur du plan Vigipirate en 2001.

### 3. ÉVOLUTION DES PAYSAGES & ENJEUX



L'agglomération d'Aix-les-Bains depuis le belvédère du Revard: une vaste tâche urbaine qui, en rive est du lac, monte à l'assaut des terrasses des piémonts, dont elle efface le dessin des rivières et du bocage arboré. Sur la rive opposée du lac, les pentes raides et moins bien exposées de la chaîne de l'Épine et de la montagne du Chat sont restées boisées et «sauvages» / Source : DDT 73



Brison-Saint-Innocent, vu depuis le lac: la silhouette de la maison forte, heureusement épaulée par la masse boisée, est comme noyée dans un ensemble de constructions très disparates / Source : DDT 73



L'agglomération de Chambéry depuis la route du col du Granier: une expansion urbaine sans limite vers le nord, en direction du lac, et sur les premières hauteurs. / Source : DDT 73



Derrière le cordon de roselières bien préservé dans la baie de Brison-Saint-Innocent, des plans successifs où la nappe urbaine est bien perceptible: constructions individuelles sur les rives, quartiers hauts d'Aix-les-bains, piémonts du Revard (Pugny-Chatenod) / Source : DDT 73

#### Un bijou à préserver: le plus grand lac naturel de France dans son écrin de versants montagneux

**Les protections progressivement mises en place n'ont pas suffi à préserver certaines des composantes paysagères qui fondent l'identité et la qualité du lac dans son écrin de montagnes boisées:** vues panoramiques occultées, premiers-plans de routes et chemins banalisés, silhouettes remarquables noyées dans un nappage urbain, effet de dispersion visuelle, ... Dans la bande près du rivage, comme dans beaucoup de zones littorales de France, la volonté de développer le tourisme s'est faite parfois au détriment non seulement du paysage mais aussi aux dépens de la biodiversité: le sujet des roselières, dégradées par les activités nautiques, en est un des exemples. Si la rive Ouest du lac, grâce à ses pentes abruptes, reste aujourd'hui assez sauvage, la rive est est en revanche très fortement anthropisée: urbanisation dense ou plus diluée, infrastructures (routes et voie de chemin de fer en bordure le lac), et nombreux aménagements touristiques (ports, promenades, voie verte,...).

La belle étendue d'eau demeure, mais son écrin est «brouillé».

**Conduire désormais tous les projets à venir dans une démarche de paysage plus globale** permettrait sans nul doute de **donner davantage de sens aux aménagements**, par ailleurs nécessaires pour répondre aux besoins de développement urbain, assurer la qualité de l'accueil du public, tout en garantissant la préservation des paysages et la richesse de la biodiversité. Une telle démarche nécessite de **réunir tous les acteurs concernés, et d'interroger des emprises réellement impactées, parfois bien au-delà des limites foncières, administratives** (limites communales,...) **ou réglementaires** (bande des 100 m de la loi littorale, périmètre des 500m MH,...).

#### Une expansion urbaine à contenir, des trames paysagères structurantes à préserver

**Noyées dans une nappe bâtie, les grandes composantes qui structurent le paysage ne sont plus perceptibles:** les cours de La Leysse, de l'Albanne et du Sierroz sont réduites sur de longues séquences à de simples canaux d'écoulement; la tâche urbaine en vallée semble sans limite, grim pant même sur les terrasses agricoles des piémonts, mitées par l'habitat diffus; les silhouettes des coeurs de bourgs et villages ne sont plus visibles;... Parallèlement à cette pression urbaine, et sous son influence, les terres agricoles les moins productives s'enfrichent. **Excepté sur les secteurs de viticulture, la fermeture des paysages de versant s'observe quasiment sur tous les secteurs de piémont:** les piémonts du Mont Landard, à l'Ouest et de la montagne du Chat et de l'Épine à l'Est sont aujourd'hui les plus exposés à ces dynamiques d'enfrichement. Progressivement, l'identité rurale des villages de piémont tend à s'estomper avec la multiplication des secteurs pavillonnaires.

**Contenir cette expansion urbaine est donc un enjeu majeur. Plusieurs axes d'actions sont à envisager:**

# 3. ÉVOLUTION DES PAYSAGES & ENJEUX



RD1006 - Challes les Eaux : un axe routier sans qualité urbaine / Source : Atelier UO



La Motte Servolex- Entrée de bourg: un centre commercial en «vitrine» de la RD 14 / Source : Atelier UO

- . **Maintenir les principales coupures non urbanisées**, en particulier entre l'agglomération d'Aix-les-Bains et Chambéry (préservation de la colline de Voglans), et d'une façon générale tous les espaces naturels ou agricoles.
- . **Préserver, voire restaurer, quand ils ont disparu, les grandes structures ou les grands «motifs paysagers»** : ripisylves, ruptures de pente boisées, maillages bocagers, vergers, ponctuations arborées,...
- . **Soutenir l'agriculture dans les secteurs de piémont les plus sensibles**
- . **Gérer les lisières urbaines entre espaces agricoles et espaces bâtis pour mettre en place un espace de transition de qualité.**

Des paysages à mettre en scène depuis les grands itinéraires régionaux, des entrées de ville à requalifier



St-Jeoire-Prieuré - CENTRE BOURG: des façades continues du bâti / Source : Atelier UO



St-Jeoire-Prieuré - ENTREE DE BOURG le long de la RD 1006: une juxtaposition d'opérations bâties (petits collectifs derrière un merlon, maisons individuelles en crêtes de collines), en premier-plan d'une perspective remarquable sur le Mont Granier / Source : Atelier UO

## CHINDRIEUX

La comparaison des photos (carte postale de 1950 et vue photographique actuelle) met en exergue plusieurs évolutions du paysage:

- . Le développement de l'habitat individuel au détriment des terres agricoles.
- . Le reboisement du marais de Chautagne
- . En arrière-plan, l'enfrichement du Mont Landard



Chindrieux 1950 - carte postale

## SAINT-JEOIRE-PRIEURE

La comparaison entre le centre bourg et les quartiers périphériques met en évidence une forte dilution des formes bâties, impliquant à la fois une forte consommation d'espace, mais aussi le brouillage de certains cônes de vue remarquables le long des grands itinéraires routiers.



Chindrieux aujourd'hui (vue depuis la croix de Beauvoir) - / Source CAUE de La Savoie, Bruno Cagnon

La capitale savoyarde, ou la cité thermale emblématique de l'époque romantique, sont liées aux tracés des voies de communication qui sont à l'origine de leur fondation. Les autoroutes A43, A41, et la voie ferrée, constituent aujourd'hui les principaux vecteurs de découverte de ce territoire. A une échelle plus locale, de très nombreuses routes touristiques - route du col du Chat, route de la Chambotte, RD914 en rive Ouest du lac, ...- sont de véritables parcours qui mettent en scène les paysages.

Pour autant, les enseignes commerciales imposent souvent leur triste et banale vitrine le long de ces grands itinéraires régionaux, pourtant emblématiques des Alpes françaises....La traversée de Chambéry laisse aujourd'hui une image peu qualitative de la capitale savoyarde. Les principaux axes de l'agglomération chambérienne tels que la RD1006 sur l'entrée sud, la RN201 et la RD1b en entrée Nord, sont bordés par des zones d'activités, dont les aménagements assez indigents banalisent les paysages.

Globalement les orientations urbaines en matière de développement sont à articuler avec la qualité de ces itinéraires. Le maintien des cônes de vues et des belvédères, le soin apporté au vocabulaire de bord de route (mur de soutènement, parapet,...), la gestion du développement urbain, sont autant d'éléments à prendre en compte à des échelles variées pour conforter la qualité de ces axes de découverte.

anticlinal  
 sommets  
 capitale de la Savoie  
 sublime  
 maison de Savoie  
 Lamartine  
 baignade  
 usine  
 sports nautiques  
 Plage  
 sommets  
 La Dent du Chat  
 Rousseau  
 industrie  
 belvédères  
 autoroute  
 palace  
 omble  
 zones d'activités  
 La Croix du Nivolet  
 arrêtes  
 Tour de France  
 MONT GRANIER  
 bateau  
 villégiature  
 thermes  
 La Leysse  
 maison de Savoie  
 le lac du Bourget  
 ville d'eau  
 Pêche  
 Lamartine

